

L'**accident vasculaire cérébral (AVC)**, dit aussi « attaque cérébrale », est dû à une **interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau** (obstruction ou rupture d'une artère cérébrale). Les cellules du cerveau ne recevant plus l'oxygène et les nutriments dont elles ont besoin pour fonctionner normalement. Certaines sont endommagées, d'autres meurent.

Les AVC sont une des premières causes de mortalité et de handicap à la fois chez les hommes et les femmes. On dénombre chaque année 150 000 nouveaux cas d'AVC en France et près de 10 000 en Rhône-Alpes.

La prise en charge de l'AVC nécessite une intervention urgente pour laquelle le délai est un enjeu essentiel : il doit être le plus court possible pour assurer le diagnostic initial et réaliser les gestes d'urgence qui s'imposent. Il permet de réduire de près de 30% le risque de séquelles. Il est donc indispensable d'apprendre à reconnaître les signes d'alerte d'un AVC et appeler immédiatement le 15

Comment reconnaître les signes ?

Sachez reconnaître les premiers signes de l'attaque :

- **Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.**
- **Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.**
- **Gêne brutale de la vision.**

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite C'est important : **Appeler le 15.**

Même si les symptômes disparaissent, appelez immédiatement le 15 pour engager une prise en charge en urgence. Le centre 15, en liaison permanente avec le secteur d'urgence spécialisé dans la prise en charge de ces maladies, décidera de la meilleure orientation.

En quelques chiffres :

150 000 nouveaux cas d'AVC chaque année

3e cause de mortalité en France

1 personne sur 6 dans le monde sera touchée par un AVC

Pour en savoir + : www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html

